

CONDITIONS GÉNÉRALES DE DÉPÔT-VENTE

Les présentes Conditions Générales de Dépôt-Vente (CGDV) régissent les relations entre Lilou Framboise, ci-après dénommée « la Boutique », et toute personne confiant des articles en dépôt-vente, ci-après dénommée « le Déposant ». Le dépôt d'articles implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

Article 1 – Conditions d'inscription

Toute personne majeure peut devenir déposant.

Lors de la première inscription, les éléments suivants sont demandés :

- une pièce d'identité en cours de validité ;
- les coordonnées du déposant (adresse, téléphone, e-mail) ;

Une cotisation annuelle de 25 € TTC est demandée lors de la création du compte déposant puis à chaque renouvellement annuel pour continuer à bénéficier du service de dépôt-vente.

Cette cotisation couvre notamment les frais de gestion administrative, le stockage, la mise en vente des articles, la gestion informatique du compte déposant ainsi que les services proposés par la boutique.

Article 2 – Les articles acceptés

Lilou Framboise sélectionne rigoureusement les articles proposés afin de garantir une offre de qualité.

Sont acceptés :

vêtements femme (à partir de la taille correspondant à environ 14 ans) ; vêtements homme ; vêtements de grossesse ; vêtements d'allaitement ; vêtements bébé et enfant ; chaussures bébé, enfant et adulte ; puériculture (lit parapluie, poussettes cannes, transat, chaises hautes...) ; petite puériculture (baby-cook, stérilisateur, chauffe biberon...) ; jeux et jouets ; livres ; déguisements.

Tous les articles doivent être : propres ; fraîchement lavés ; repassés si nécessaire ; sans taches ; sans trous ; sans déchirures ; sans odeur de tabac, d'humidité ou d'animaux ; sans boulochage important ; en parfait état de fonctionnement lorsque cela est applicable.

Les chaussures devront être propres, y compris sous les semelles. Les vêtements devront impérativement comporter leur étiquette de taille ainsi que leur étiquette de marque. Les articles de puériculture devront être conformes aux normes de sécurité en vigueur, complets et en parfait état de fonctionnement. Les articles volumineux devront être proposés préalablement par photographie transmise par e-mail (les articles trop volumineux ne pourront pas être acceptés : poussette classique, lit à barreaux, parc...)

Les articles déposés doivent être de saison (automne-hiver du 1er septembre au 28-29 février, printemps-été de 1er mars au 31 août).

Article 3 – Articles refusés

Lilou Framboise se réserve le droit de refuser tout article ne correspondant pas à son positionnement qualitatif sans avoir à justifier sa décision. Dans un souci de qualité, la boutique privilégie des marques reconnues. Les articles issus de la fast fashion à très bas coût (notamment Shein, Temu ou toute marque équivalente) seront refusés. Ce choix vise à garantir aux clients des articles de seconde main présentant un bon rapport qualité-prix et une qualité suffisante pour une seconde vie.

Article 4 – Dépôt des articles

Les dépôts s'effectuent exclusivement sur rendez-vous. Le dépôt est limité à deux cabas de taille moyenne par rendez-vous. Après sélection, les articles refusés devront être repris immédiatement par le déposant ou donnés à une association avec l'accord du déposant. Les articles acceptés sont enregistrés dans le logiciel de gestion puis mis en vente dans les meilleurs délais.

Article 5 – Durée du dépôt

Les articles sont confiés pour une durée illimitée et ne pourront être retirés à la seule demande du déposant. La boutique pourra conserver certains articles d'une saison à l'autre lorsqu'elle estime qu'ils présentent encore un potentiel de vente. Les articles devenus invendables pourront être restitués au déposant lors de son prochain passage.

Article 6 – Détermination des prix

Les prix sont librement fixés par Lilou Framboise selon : l'état de l'article, la marque, la demande, la saison et la valeur du marché de l'occasion. Les prix ne peuvent faire l'objet d'une négociation par le déposant après le dépôt des articles.

Afin de favoriser les ventes, Lilou Framboise se réserve le droit d'ajuster les prix, d'appliquer des promotions, des opérations commerciales sans accord préalable du déposant.

Article 7 – Répartition des ventes

La rémunération est répartie selon le prix de vente TTC.

Prix de vente	Part Lilou Framboise	Part déposant
0,50 € à 5,50 €	75 %	25 %
5,51 € à 10,50 €	70 %	30 %
10,51 € à 15,50 €	65 %	35 %
15,51 € à 19,50 €	60 %	40 %
À partir de 20 €	55 %	45 %

Article 8 – Paiement

Le solde créateur du compte déposant est consultable auprès de la boutique.

Le règlement pourra être utilisé :

- en avoir sur les achats réalisés en boutique ;
- par chèque bancaire ;
- par virement bancaire exceptionnellement (en cas de demande de clôture de compte, frais bancaires de 1€)

Le 5 de chaque mois, le règlement par chèque sera éditer uniquement sur demande préalable adressée par mail. Le chèque sera remis en main propre au déposant, sur présentation d'une pièce d'identité. Un relevé des ventes pourra être adressé concomitamment.

Article 9 – Comptes inactifs

Les comptes inactifs depuis plus de trois années seront clôturés automatiquement. Les sommes non réclamées seront définitivement acquises à Lilou Framboise et les articles seront considérés comme abandonnés. Ils pourront être : donnés à une association ou recyclés ; Aucune indemnisation ne pourra être réclamée.

Article 10 – Responsabilité

Lilou Framboise apporte le plus grand soin aux articles confiés. Toutefois, la boutique ne pourra être tenue responsable : de l'usure normale ; de la vétusté ; de la décoloration due à l'exposition ; des phénomènes naturels ; du vol avec effraction ; d'un incendie ; d'un dégât des eaux ; d'un acte de vandalisme ; d'une catastrophe naturelle ; de tout cas de force majeure.

L'indemnisation éventuelle ne pourra jamais excéder le montant réellement perdu par le déposant.

Article 11 – Don des invendus

Le déposant peut choisir de faire don de ses articles invendus. Dans ce cas, il inscrit de sa main :

« Je fais don de mes invendus »

Article 12 – Données personnelles

Les informations recueillies sont utilisées exclusivement pour la gestion du dépôt-vente. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le déposant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données personnelles.

Article 13 – Médiation

En cas de litige, le déposant est invité à contacter en priorité Lilou Framboise afin de rechercher une solution amiable. À défaut d'accord, il pourra recourir gratuitement à un médiateur de la consommation conformément aux dispositions du Code de la consommation.

Article 14 – Droit applicable

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit français. Tout litige relève de la compétence des juridictions françaises.

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

certifie avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Dépôt-Vente et les accepter sans réserve.

Date :

Signature précédée de la mention : « Lu et approuvé »